

Mieux prendre en compte les déplacements dans les documents d'urbanisme: SCOT, PDU, PLU

Coordonner urbanisme et déplacements, telle est la volonté affichée dans les dernières lois de planification (SRU, UH) **et plus récemment dans le Grenelle de l'environnement**. Etalement urbain, utilisation croissante de la voiture, effet de serre, territoires enclavés ou ségrégués, les dernières décennies ont en effet trop montré les effets pervers de politiques cloisonnées.

La politique de déplacements doit donc constituer un levier important des stratégies d'aménagement du territoire, à toutes les échelles : agglomération, commune, quartier, espace public.

A l'issue de la session, les participants seront en mesure :

- d'identifier les enjeux liés à l'interface entre urbanisme et déplacements à toutes les échelles : agglomération, commune, quartier,
- d'évaluer l'articulation entre les différents documents d'urbanisme et de déplacements,
- d'intégrer une réflexion déplacements dans la mise en œuvre d'un projet de territoire et sa traduction juridique.

Public

- professionnels des services urbanisme, déplacements et environnement des communes, EPCI, départements et régions,
- autorités organisatrices en charge de l'élaboration des PDU,
- professionnels des services d'urbanisme, déplacements et environnement des DRE, DDE et CETE
- services aménagement et urbanisme des DIREN,
- agences d'urbanisme, bureaux d'études,
- entreprises de transports en charge des questions d'intégration urbaine.

27/11/2008 2 jours

Paris

1 095 HT + TVA

Déjeuners inclus

Code 38596

Coordination

Mme Martine MEUNIER-CHABERT

Chargée de projet
planification des
déplacements, CERTU

Responsable pédagogique

Marie PREVOT

Ponts Formation Edition

Inscriptions

Tél : 01 44 58 27 27

Fax : 01 44 58 28 34

Jeudi 27 novembre

9h00 Mme MEUNIER-CHABERT

Les enjeux :

- la nécessité d'articuler urbanisme et déplacements à toutes les échelles du territoire
- incitation à une approche globale de planification dans l'esprit du Grenelle de l'environnement

10h00 M. STREBLER, Directeur du syndicat mixte du SCOTAN (Alsace Nord)

Le cadre institutionnel : SCOT, PDU et PLU : portée juridique de ces documents ; quel contenu en matière d'articulation entre urbanisme et déplacements
Notions de compatibilité

11h30 Mme MEUNIER-CHABERT

La prise en compte des déplacements dans les SCOT : éléments de méthode à partir de l'ouvrage : «Retours d'expériences des 17 premiers SCOT » / CERTU

14h30 M. GRILLET, Directeur METROPOLE SAVOIE

Une démarche de planification croisant urbanisme et déplacements : l'exemple de l'agglomération de Chambéry
Un exemple de mise en cohérence entre urbanisme et déplacements dans les démarches de planification (SCOT, PDU, PLU)

16h00 M. GAMON, Directeur adjoint aux politiques d'agglomération Grand Lyon

La mise en œuvre d'une stratégie à différentes échelles : exemple de l'agglomération lyonnaise appliquée à la hiérarchisation du réseau de déplacements

De l'agglomération à l'espace public, un exemple d'interface entre politiques de déplacements et aménagement du territoire

Fin de la journée à 17h30

vendredi 28 novembre

9h00 Mme GARNIER, Chargée d'études, Direction de l'urbanisme, Nantes Métropole

La prise en compte des déplacements dans les PLU : éléments de méthode

Du diagnostic au PADD, puis à la réglementation, approche méthodologique illustrée par l'exemple de La Chapelle sur Erdre

11h00 M. AVITABILE, Directeur d'études, Agence d'urbanisme de St Etienne

- Un exemple de PLU intégrant la problématique des modes doux : articulation entre PDU de secteur et PLU : l'exemple de la région Stéphanoise

- Un exemple de prise en compte des modes doux : le PLU de Montrond les Bains

14h30 Mme KERTUDO, Chef de projet, CODRA

Les déplacements comme levier et support d'une réflexion plus globale d'aménagement urbain : l'exemple de Chartres

16h00 Mme MEUNIER-CHABERT
Synthèse et perspectives.

Fin de la session à 17h00

Le guide publié par le CERTU, la DGUHC et la DGMT en février 2008 : « LES DEPLACEMENTS DANS LES SCOT : RETOURS D'EXPERIENCES A PARTIR DES 17 PREMIERS SCOT » sera remis aux participants

